



Séez, le 29 août 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rentrée à l'Ecole de Musique !

A partir du jeudi 1er septembre, les élèves de l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise reprendront les cours dispensés à Bourg Saint Maurice, à l'antenne de Tignes et à celle de Val d'Isère.

18 professeurs et un directeur proposent une quinzaine de disciplines différentes (cor d'harmonie, violoncelle, violon, guitare, percussions, batterie, piano, flûte, saxophone, accordéon, trompette, trombone, euphonium, formation musicale et pratique collective).

Comme l'année dernière, l'enseignement sera dispensé en « parcours » : « éveil musical » pour les plus petits, « découverte » ensuite, « cycle 1 », « Hors cycle », « musique actuelle », « Cycle II », « Cycle II BEM, Brevet d'Etudes Musicales », « CHAM », « Troisième Cycle Amateur CEM, Certificat d'Etudes Musicales », « adultes » ou encore « pratique collective et formation musicale ».

Nouveauté cette année, les élèves du cycle I bénéficieront d'un cours mutualisé de pratique collective. Les élèves travailleront en groupe avec plusieurs professeurs d'instruments. Les élèves pourront ainsi découvrir plusieurs pratiques et voir la pédagogie adaptée à leurs besoins en sous-groupe.

L'enseignement instrumental est de nouveau proposé avec une approche globale : pratique collective, technique instrumentale, compréhension et rendu d'un texte musical.

C'est pourquoi, une pédagogie de groupe est privilégiée ainsi qu'une participation aux différentes formations collectives de l'école.

La technique instrumentale n'est plus la seule enseignée. L'être musicien est privilégié, faire connaissance avec le monde musical, apprendre à écouter, ressentir les émotions sont des paramètres fondamentaux. La pédagogie de groupe est privilégiée et la pratique collective se pratique dès le début du cursus.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire peuvent le faire dans la limite des places encore disponibles auprès du secrétariat : 04.79.07.54.90 ou ecoledemusique@hautetarentaise.fr

L'Ecole de Musique sera également présente aux forums des associations le 4 septembre à Bourg Saint Maurice, le mercredi 7 septembre à Val d'Isère et le jeudi 8 septembre à Tignes, sur le stand de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise.

L'équipe pédagogique donne rendez-vous aux familles mais aussi à tous ceux qui apprécient la musique lors de nombreuses représentations sur entrées libres dans les communes du canton tout au long de l'année. Le programme détaillé sera disponible prochainement sur www.hautetarentaise.fr

Plus d'information : Ecole de Musique de Haute Tarentaise, 20 rue Jean Moulin à Bourg Saint Maurice, 04.79.07.54.90 ou www.hautetarentaise.fr, Communauté de Communes de Haute Tarentaise.

Service Communication Fanny HEURTEL, Chargée de communication 04.79.41.09.86
communication@hautetarentaise.fr